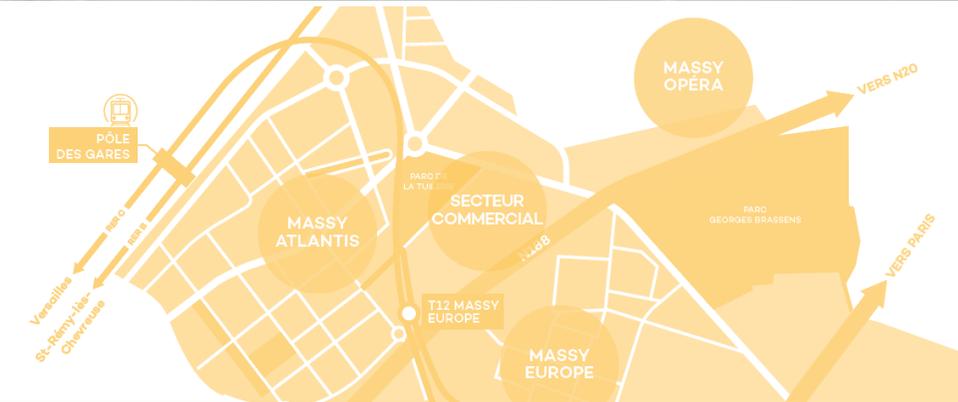


Massy (91)

Aménagement du parc d'activités Massy-Europe

2007/
2025



 ZAC de la Bonde

 Périmètre: 34 ha

 Programme: Aménagement d'un parc d'activités urbain mixte

 Programmation d'ensemble:
115 000 m²

- 100 000 m² dédiés aux activités à caractère industriel, artisanal, scientifique ou technique
- 15 000 m² dédiés aux commerces

Collectivité concédante : Ville de Massy
Aménageur : Paris Sud Aménagement
Maître d'œuvre espaces publics: Progezial
Mission d'assistance volet développement durable: Ecologie urbaine
Commercialisation de 20 lots (en cours - 10 lots déjà commercialisés)
Aménagement des espaces publics (en cours)
Montant prévisionnels travaux espaces publics: 12,5 M€ HT
Coût global d'aménagement: 29 M€HT
Travaux sous maîtrise d'ouvrage Parisudam: Restructuration des voiries
Création de voies nouvelles
Maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction du siège sociale de l'entreprise Vilatte (livraison 2021)

Notre ambition

En transformant un parc d'activités périurbain vieillissant en un parc d'activités mixtes innovant, l'opération Massy-Europe poursuit le développement urbain au sud de la ville. Avec l'ambition de diversifier le tissu économique local, participer à la création d'emplois et relocaliser quelques activités industrielles installées à Massy de longue date, Massy-Europe a été imaginé comme un quartier aux ambitions environnementales fortes dont la vocation principale est l'accueil de PME-PMI.

Un parti d'aménagement ambitieux

Une situation privilégiée qui offre au parc d'activités la posture d'un véritable centre de vie intégré à la ville de Massy dont l'aménagement des espaces publics a été pensé à partir des exigences et contraintes d'un éco-quartier.

Un parc urbain à haut valeur environnementale

avec la volonté de rompre avec les schémas classiques des zones d'activités, Parisudam a fixé des ambitions fortes pour la conception des espaces publics et des îlots privés:

- **Qualité architecturale élevée** architecturale élevée certification HQE et respect des 5 cibles «Charte des prescriptions écologiques» pour l'ensemble de tous les bâtiments tertiaires, industriels et d'activités.
- **Gestion responsable des ressources et des rejets** réseau de noues et bassins pour une gestion des eaux écologique
- **Intermodalité ambitieuse**, piste cyclable sécurisées reliées à la gare Tram-Train T12 et voie de bus en site propre sur le Boulevard Urbain
- **Vie de quartier riche**, services et commerces de proximité (foodtrucks, paniers bios et locaux) pour faire de ce parc d'activités un lieu de vie dynamique.

